ESI Preprints **Not Peer-reviewed**

Gestion des dynamiques migratoires et intégration africaine

N'Guessan Jonas Kouassi
Département de philosophie,
Université Félix Houphouët-Boigny Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

Approved: 09 November 2026
Posted: 11 November 2026

Copyright 2026 Author(s)
Under Creative Commons CC-BY 4.0
OPEN ACCESS

Cite As:
Kouassi, N.J. (2026). *Gestion des dynamiques migratoires et intégration africaine*. ESI Preprints. https://doi.org/10.19044/esipreprint.11.2026.p133

Résumé

Interroger les phénomènes migratoires interafricaines consiste à penser les conditions du renforcement de l'intégration africaine. La démarche historique et la critique sont appliquées à cette étude. La démarche historique permet de comprendre les mouvements des populations et le tracé arbitraire des frontières coloniales. La critique fonde objectivement les politiques migratoires et déconstruit les préjugés. Les facteurs de la migration présentent l'homme comme un être mobile qui recherche continuellement le bien-être. Le besoin de se déplacer répond à l'amélioration des conditions de vie, l'accès aux biens matériels ou immatériels. Les facteurs humains et environnementaux rendent les populations africaines de plus en plus vulnérables, exposées aux migrations. Par conséquent, une gestion efficiente des flux migratoires est nécessaire en vue du développement économique et social. Les facteurs répulsifs des migrations sont motivés par l'enjeu économique. Les campagnes anti-migrants reposent sur des stéréotypes ou des préjugés. Toutefois, il appert que l'exploitation du potentiel des dynamiques migratoires implique une gouvernance qui crée les conditions de circulation des personnes, des biens, des devises, et garantit la souveraineté des États. Résoudre les facteurs répulsifs des migrations aide à la mobilité des populations et contribue à l'intégration africaine. La mobilité transnationale africaine répond aux aspirations du Panafricanisme : promouvoir la solidarité entre les peuples africains et les descendants africains. Les dynamiques migratoires facilitent l'intégration socio-économique. La mobilité humaine contribue au

développement des infrastructures et aux échanges commerciaux entre les États.

Mots-clés : Interafricains, Frontières, Migration, Mobilité, Transnationale

Managing Migration Dynamics and African Integration

N'Guessan Jonas Kouassi
Department of Philosophy,
Félix Houphouët-Boigny University, Abidjan-Cocody, Côte d'Ivoire

Abstract

Examining intra-African migration phenomena means considering the conditions for strengthening African integration. This study employs both a historical approach and critical analysis. The historical perspective sheds light on population movements and the arbitrary demarcation of colonial borders. Critical analysis provides an objective basis for migration policies and helps deconstruct prejudices. Migration drivers reveal humans to be inherently mobile beings, constantly in pursuit of well-being; the urge to move stems from a desire to improve living conditions and gain access to material or intangible resources. Human and environmental factors have rendered African populations increasingly vulnerable, leaving them exposed to the necessity of migration. Consequently, the efficient management of migration flows is essential for economic and social development. The "push" factors driving migration are rooted in economic concerns, while anti-migrant campaigns are often based on stereotypes or prejudices. Ultimately, harnessing the potential of migration dynamics requires a governance framework that facilitates the movement of people, goods, and currency, while simultaneously upholding state sovereignty. Addressing the factors that drive people to leave—the "push" factors—supports population mobility and contributes to African integration. Transnational mobility within Africa aligns with the aspirations of Pan-Africanism: to foster solidarity among African peoples and those of African descent. Migration dynamics facilitate socio-economic integration, and human mobility contributes to the development of infrastructure and commercial exchange between states.

Keywords: Inter-african, Borders, Migration, Mobilty, Transnational

Introduction

Réfléchir aux phénomènes migratoires sous un angle mondial permet de comprendre que les migrations s'inscrivent dans le processus de mondialisation qui alimentent les mobilités internationales. L'impact des migrations dans le développement socio-économique des peuples évite la polarisation des débats autour des politiques migratoires. Les effets positifs des migrations impliquent le changement de perception de l'opinion publique et la transformation des mentalités. Plusieurs facteurs justifient la mobilité humaine qui n'est pas un phénomène nouveau. L'homme est présenté comme un être de migration. Le besoin de se déplacer est constitutif de l'évolution humaine. Alors, il apparaît illusoire de bloquer les dynamiques migratoires car les êtres humains recherchent continuellement le bien-être. L'amélioration des conditions de vie peut expliquer les mouvements des populations vers les pays qui offrent des perspectives économiques favorables. En Afrique, les facteurs humains et environnementaux facilitent l'émigration des populations. Le contrôle des flux migratoires interafricaines exige une gestion qui a un impact sur le développement économique et social.

Combattre les préjugés ou les stéréotypes qui constituent des facteurs répulsifs des migrations est nécessaire pour changer la perception de l'opinion publique. Toutefois, l'exploitation des potentiels des migrations repose sur une gouvernance efficace. L'encadrement des migrations implique la circulation des biens et des personnes qui n'entrave pas la souveraineté des États. Résoudre les obstacles auxquels les migrations interafricaines sont confrontées concourt à l'intégration africaine. Promouvoir la mobilité interafricaine, c'est réaliser les aspirations du panafricanisme, car la solidarité africaine est incompatible avec les restrictions frontalières. La restauration de la dignité de l'homme Africain implique une intégration socio-économique du continent. Le potentiel des migrations peut favoriser le développement des infrastructures et des échanges commerciaux entre les États. L'exploitation de la dynamique des migrations peut ainsi permettre au continent d'accéder au développement, et être maître de son destin. Malheureusement, les facteurs répulsifs des migrations évoluent sur le contient. L'Afrique représente le plus faible taux de mobilité intracontinentale. De ce point de vue, La gestion des migrations interafricaine peut-elle contribuer au renforcement de l'intégration africaine ?

Il est appliqué à cette étude la démarche historique et la critique. Interroger l'histoire peut aider à comprendre les mouvements des populations sur le continent : le tracé arbitraire des frontières coloniales. La démarche critique permet de fonder objectivement les politiques migratoires et de déconstruire les préjugés. Il s'agira de montrer que la gestion des

facteurs des dynamiques migratoires interafricaines renforce l'intégration africaine.

Les facteurs de la migration: un phénomène de l'évolution humaine

Présenter la migration comme un phénomène de l'évolution humaine, c'est montrer que l'homme est un être de migration qui est à la quête du bien-être.

L'homme, un être de migration

L'histoire de l'humanité s'est construite grâce aux migrations qui décrivent l'évolution depuis la préhistoire, l'invention de l'agriculture, les premiers échanges marchands, en passant par la formation des premiers États antiques. Contrairement aux propos simplistes ou idéologiques, loin de la science, « le phénomène migratoire a toujours constitué une caractéristique de l'espèce humaine » (S. Lourian, 2024, p. 667). Il est au fondement de la formation de la grande majorité des sociétés. Les mobilités des populations ont conduit l'espèce humaine à occuper des territoires et à les mettre en valeur. Le genre homo n'a cessé de se déplacer permanemment d'un bout à l'autre du globe. Un phénomène continu qui prouve que l'homme est un être de migration. Les êtres humains se déplacent depuis des temps immémoriaux en quête d'un ailleurs prometteur. « L'humanité s'est construite en lien avec des brassages de population qui résultent de ces déplacements, dans des logiques de métissages et différenciations à géométrie variable » (I. Koné, 2020, p. 13). Bien entendu, les migrations sont intrinsèquement liées aux origines de l'humanité, même si elles revêtent aujourd'hui des différentes formes, politiques, économiques et climatiques. Tous les êtres humains sont issus des migrations diverses qui ont lieu dans l'histoire. Il appert que la migration est constitutive de l'évolution humaine sans une intentionnalité

L'héritage légué par les ancêtres peut justifier les dynamiques migratoires à l'échelle mondiale. L'essor démographique dû au progrès des premières sociétés favorisant la sédentarisation, crée des tensions qui poussent des populations à aller plus loin. La mobilité est donc vitale pour l'homme. Les déplacements sont motivés par l'accès à des ressources ou à des services précis, des sorties d'institution et un désir d'améliorer ses conditions de vie. Le besoin de se déplacer a pour objectif l'amélioration des conditions de vie, l'accès aux biens matériels ou immatériels. Il s'agit ainsi de rendre justice au développement inégal, aux problèmes environnementaux. Se déplacer à l'intérieur de son territoire de vie, mais aussi dans le monde, élargit les horizons. Le corps en mouvement ouvre des voies mentales et encourage la pensée, c'est pourquoi la philosophie fait l'éloge de la marche. L'homme est fait pour être mobile. Dans la vie quotidienne, se déplacer est une obligation pour avoir un emploi, bénéficier

des services et des loisirs. Le déplacement, le passage d'un territoire à un autre favorise différents possibles. «La découverte possible d'une nouvelle appartenance, d'une identité autre, dont la mobilité constitue un vecteur d'actualisation, un opérateur privilégié» (M. Bonnet, 2020, p. 28). La mobilité permet de comprendre de nouvelles réalités géographiques et sociales.Le déplacement des populations implique des conséquences socio-culturelles. L'Afrique a connu tout au long de son histoire les migrations et la mobilité. Pendant la période coloniale, les migrations étaient forcées : « la déportation des esclaves d'outre-mer, la reconfiguration des frontières avec la séparation politique des membres d'une même ethnie et la mise en contact avec des membres d'autres ethnies » (I. Koné, 2020, p. 13). Après les indépendances, les migrations se sont poursuivies, contribuant à des brassages et des communautés plus larges. En Afrique, les migrations locales existent toujours. Des déplacements entre villes et campagnes, intrarégionales et interétatiques, modifient les paysages, les villes et transforment les sociétés. La mobilité et l'échange favorisent le brassage des populations. Cette imbrication est liée aux anciennes et aux nouvelles relations de part et d'autre des frontières.Les Dioulas se confondent souvent avec les Bambaras qui constituent une ethnie identifiée au Mali. Les Dioulas et les sénoufos évoluent dans les trois pays : Côte d'Ivoire, Mali et Burkina Faso. « Ces populations éprouvent des sentiments d'appartenance commune nourris par la religion musulmane, les liens matrimoniaux et coutumiers, les activités économiques et les échanges qui leur donnent l'opportunité de se connaître, de s'apprécier, de partager des valeurs semblables qui s'incarnent dans des identités propre» (E. Diapol, 2007, p. 18).

La quête du bien-être

Les causes multiples des déplacements des populations peuvent se résumer à la recherche du bien-être. Le bien-être peut être motivé par diverses raisons qui sont le plus souvent économiques ou politiques. Toutefois, on distingue des migrations volontaires liées au regroupement familial ou aux études. En faveur des principes humanitaires liés aux droits des immigrés à une vie normale, « les autorités des pays riches d'Europe ont adopté des politiques de regroupement familial en autorisant les immigrés à faire venir femmes et enfants dans le pays d'accueil » (G.F. Dumont, 2024, p. 27). Par ailleurs, les facteurs de migration des étudiants sont souvent liés aux pays d'origine. Au-delà des facteurs d'attraction qui sont exclusivement liés aux pays de destination, certains étudiants émigrent parce qu'ils ne peuvent pas s'inscrire dans les institutions de leur pays origine. Par contre, d'autres choisissent les destinations étrangères pour avoir une éducation de meilleure qualité. « Dans des pays africains où les mouvements de grèves universitaires sont récurrents tant les conditions de travail sont difficiles, les

familles sont surtout à la recherche d'une stabilité du cursus universitaire de leurs enfants» (S. Mazzella, 2022, p. 347).

La santé économique global d'un pays explique les migrations. Les normes de travail médiocre et le taux de chômage élevé favorise l'émigration des populations vers les pays dont les salaires sont les plus attractifs. «Nous devons dès à présent prendre conscience que le développement économique, du moins à cours et moyen terme, entraînera une augmentation de l'émigration provenant des pays pauvres» (V. Piché, 2013, p. 443). Les pays d'immigration offrent de meilleures perspectives de carrière, un niveau de vie plus élevé et des opportunités éducatives. Les conditions économiques défavorables facilitent donc l'émigration des personnes vers les pays ayant des perspectives économiques favorables.

Les opportunités économiques limitées provoquent les crises politiques entraînant les mouvements des populations. Les conflits issus des crises politiques favorisent le déplacement des personnes qui fuient les guerres civiles et les violations des droits humains. Pendant ces périodes, les activités économiques sont perturbées, ce qui incitent les individus à chercher refuge à l'étranger. La montée du chômage et la perte des revenus liées à la dégradation des politiques publiques contraignent les personnes qui disposent des qualifications à s'expatrier. «L'émigration vers les pays du Nord s'explique par la quête d'un bien-être que ces pays semblent offrir au regard de l'existence de plusieurs filets de sécurité sociale et un marché de travail plus diversifié» (L.N. Bamba, J. O. Igué et K. Sylla, p.23).

Il existe d'autres facteurs, notamment des facteurs environnementaux qui favorisent le déplacement des populations. Les changements soudains ou progressifs dans l'environnement obligent des personnes à abandonner leur lieu de résidence habituelle pour se déplacer à l'intérieur ou l'extérieur de leur pays d'origine. Les changements climatiques associés à aux sécheresses et aux inondations provoquent une crise alimentaire et une précarité de subsistance. Émigrer vers les zones urbaines constitue la solution pour trouver les moyens de subsistance. Au sahel, les régimes climatiques irréguliers et la désertification rendent les moyens de subsistance des populations rurales plus précaires, et augmentent leur vulnérabilité car les ressources naturelles sont restreintes. Les séries de sécheresse qui affectent le Sahel ont contribué à la chute des débits des fleuves. «Ceci s'est traduit par l'accélération du processus de désertification, par des crises de grandes ampleurs, par la production céréalière, par l'exode massif de populations rurales en direction des villes» (M. Niasse, A. AFOUDA et A. Amani, 2024, p. 11).

Les facteurs à la fois humain et environnemental qui rendent vulnérables les populations sont souvent liés au sous-développement. Raison

pour laquelle les populations des pays du tiers-monde en général, et particulièrement les États africains, sont les plus exposées à l'émigration.

La gestion des migrations

Le flux important interafricain des migrations exige une gestion qui favorise le développement économique et social. Réaliser cet objectif, suppose un changement de mentalité en faveur de la lutte contre les stéréotypes liés aux migrations. L'évaluation des facteurs répulsifs et attractifs de la mobilité des personnes débouche une gouvernance efficiente qui garantit les droits des citoyens.

Les facteurs répulsifs des migrations interafricaines

Plusieurs stéréotypes ou préjugés constituent les facteurs répulsifs des migrations. Ce rejet est généralement fondé sur les ressentis des populations. Derrière les passions xénophobes et ethniques, l'enjeu est économique. Les crises économiques favorisent une xénophobie croissante, violente, et parfois dirigée contre les migrants. En Afrique du Sud, par exemple, les mozambicains sont les plus visés parce qu'ils font partie des immigrants illégaux les plus nombreux qui vivent dans les bidonvilles. Contrairement aux mozambicains, « Les migrants, zaïrois, eux, sont relativement aisés et d'origine citadine ; ils ne vivent pas dans les bidonvilles et n'ont jamais subi directement les foudres de la foule en colère » (M A. Pérouse de Montclos, 1999, p.132). Par ailleurs, la situation est plus préoccupante lorsque le discours identitaire est récupéré au sommet de l'État. Partir d'un discours populaire pour en faire un discours d'État au nom de l'identité et de la sécurité est mortifère. En Tunisie, la rhétorique identitaire vise les migrants subsahariens. Le discours présidentiel du 21 février 2023, une campagne anti-migrant « constitue une reprise, au plus haut niveau de l'État, d'une campagne raciste largement installée dans le pays depuis plusieurs mois et dont le but était de préparer les consciences à un durcissement sans précédent de la politique migratoire » (V. Geisseur, 2023, p.10). Les thématiques xénophobes et racistes trouvent un écho favorable au sein des franges de la population meurtrie par l'aggravation de la crise sociale qui se traduit par « la montée du chômage, la généralisation de la précarité et l'apparition de pénuries touchant les produits alimentaires de base (lait, sucre, café, farine, semoule, etc.) » (V. Geisseur, 2023, p.10). Il est plus facile de stigmatiser les migrants que d'engager des réformes économiques ou de renforcer la souveraineté alimentaire pour lutter contre les pénuries.

La répression migratoire repose sur les logiques nationales influencées par les questions sécuritaires et économiques. Les approches restrictives fondées sur la sécurisation des frontières ne facilitent pas l'intégration des migrants comme des acteurs de développement. Une étude

récente montre que plus de 60% des Sud-Africains perçoivent les migrants comme une menace économique, ce qui alimente les tensions sociales. Traiter les questions migratoires avec tact est nécessaire, car la lutte contre la migration irrégulière dans le cadre de la sécurité nationale peut conduire à une généralisation selon laquelle tous les réfugiés et les migrants sont une menace potentielle pour la sécurité. Le renforcement et le contrôle des frontières entraîne des abus : la corruption, le harcèlement et la violation des droits humains des migrants. Or, selon le Cadre de politique migratoire pour l'Afrique revisé et plan d'Action (2018-2030) de l'Union Africaine indique que «la contribution que les migrants apportent à la croissance et au développement inclusif à travers le continent doit être reconnue et encouragée ». La Côte d'Ivoire est un exemple pertinent parce qu'elle présente un taux d'immigration important, 9,6% en 2015. L'interaction entre l'immigration et les résultats économiques d'un pays peut contribuer au développement d'une politique qui exploite le potentiel des avantages liée à l'immigration.

Les questions migratoires sont sensibles car elles peuvent avoir des conséquences néfastes pour le bien-être des États et des migrants. Les effets potentiellement déstabilisants sur la sécurité nationale ou régionale favorisent les conflits entre les pays d'accueil et les migrants. Toutefois, en vue de l'exploitation du potentiel des migrations, il est nécessaire pour les États d'élaborer des politiques globales.

La gouvernance migratoire

La gouvernance des migrations implique une meilleure gestion des frontières fondée sur le respect des droits humains. Il s'agit d'adopter une approche globale du contrôle des frontières qui réduit les restrictions sécuritaires. Il est possible de créer un système de gouvernance des migrations humaines et efficace. Rendre les frontières accessibles facilite les mobilités des populations. Toutefois, le respect de la mobilité interafricaine demeure un défi. La CEDEAO a placé la mobilité intra-régionale au cœur de la politique régionale. Le régime de mobilité élaboré par l'institution est présenté comme un modèle en Afrique. Le protocole garantit le droit des citoyens de la CEDEAO d'entrer, de résider et d'établir des activités économiques sur le territoire d'autres États membres. « Pourtant, ses protocoles n'ont pas été pleinement respectés par les États membres, les situations varient d'un pays à l'autre et les mobilités, en particulier par voie terrestre, sont entravées de multiples et récurrentes tracasseries aux frontières. » (C. Cassarini,et al, 2024, p. 21). Il y a une dissonance entre les discours politiques et les ressentis populaires. L'opinion croit que la rigidité des frontières est synonyme de souveraineté. Or, la capacité des citoyens à circuler librement dans les pays confirme la souveraineté des États. Par

conséquent, les États ont l'obligation d'encadrer les flux migratoires. Les objectifs de la libre circulation « ne signifie ni la remise en question des frontières – y compris celles héritées de l'époque coloniale – ni la fin des contrôles frontaliers » (C. Bertossi, A., EL Ouassif et M. Tardis, 2021, p. 19). L'encadrement des migrations vise la protection des droits humains face aux dangers de l'exploitation et la traite des migrants.

L'amélioration de la coopération entre les nations permet d'élaborer des mécanismes régionaux afin de gérer équitablement les migrations. La gouvernance migratoire globale qui profite aux migrants et à la société repose sur des principes. Il est de la responsabilité des États de respecter les normes internationales et les droits des migrants. L'élaboration de politiques fondées sur des données probantes favorise l'engagement des partenaires pour résoudre les problèmes liés à la migration. L'Union Africaine est déterminée à renforcer la coopération régionale pour faciliter la migration de la main d'œuvre. Il s'agit de promouvoir la libre circulation des personnes afin de lutter contre la traite des êtres humains. « Aux niveaux régional et continental, de nombreuses conventions sont censées protéger les droits humains des personnes migrantes et/ou engagées dans le processus migratoire» (Yves Charbit, p. 57). Ces conventions visent à contribuer au bien-être socio-économique des migrants et de la société. La résolution des aspects migratoires des crises facilite des migrations sûres, ordonnées et dignes. Par ailleurs, renforcer la gouvernance commune impliques des stratégies et politiques nationales axées sur le respect des droits humains. L'implication du secteur privé à l'évaluation et la suivie de la mise en œuvre des gouvernances est nécessaire.

Les données migratoires peuvent contribuer au regroupement des compétences nationales ou régionales afin de répondre au défi croissant du chômage des jeunes. Une bonne gestion de la mobilité des compétences peut offrir des opportunités d'emploi à la jeunesse dans tous les secteurs économiques des régions du continent. Bien entendu, un capital économique, social et humain est nécessaire pour émigrer. Ceux qui disposent des compétences nécessaires occupent une position plus avantageuse que d'autres migrants. À cet effet, promouvoir une éducation de qualité inclusive est nécessaire pour offrir des opportunités d'apprentissages aux jeunes. La gouvernance constitue une solution face aux obstacles auxquels la migration interafricaine est confrontée. Lever les facteurs répulsifs des migrations peut aider à la mobilité des populations, et contribuer à l'intégration africaine.

Contribution des migrations à l'intégration africaine

Les migrations interafricaines rendent compte de la volonté des peuples de briser les frontières érigées par la colonisation. Faciliter la mobilité transnationale, c'est promouvoir l'intégration africaine fondée sur le

panafricanisme qui prône l'union et la solidarité entre les Africains. Les dynamiques migratoires impliquent une intégration socio-économique.

La mobilité transnationale, une manifestation du Panafricanisme

Le dynamisme de la mobilité transnationale africaine apparaît comme une solution pour réduire les migrations internationales irrégulières stigmatisées par les médias occidentaux. Bien qu'elle soit dynamique, la migration internationale africaine est faible par rapport aux autres continents. « En 2017, le pourcentage des immigrants africains dans le total des immigrants dans le monde – 257,7 millions - est de 14,1 % contre 41 % pour l'Asie, 23,7 % pour l'Europe et 14,6 % pour l'Amérique latine et Caraïbe » (G-F. Dumond, 2020, p.5). Le faible taux de migration peut s'expliquer par des facteurs répulsifs. Les conflits liés aux crises politiques favorisent les crises économiques qui rendent l'Afrique peu attractive. Or, l'Afrique est riche en ressources naturelles. Promouvoir la mobilité transnationale revient donc à exploiter son potentiel économique afin de contribuer au bien-être des populations, ce qui répond à l'idéal du Panafricanisme. « Plus concrètement, le Panafricanisme est un mouvement de solidarité entre les peuples africains et les descendants africains, tout en s'inscrivant dans une lutte pour la conquête de leur autonomie et de leur autodétermination » (L. Biaye, p. 15).
Il se trouve que La restauration de la dignité de l'homme Africain est incompatible avec les restrictions frontalières, ce qui entrave les mobilités humaines. L'histoire nous rappelle que l'Afrique a été morcelée pour répondre aux intérêts des empires coloniaux. Inscrire les questions des frontières dans le processus d'intégration des peuples africains, c'est aussi interroger « la balkanisation du continent sous les auspices de la conquête européenne en Afrique » (J.F E. Ekoto, 2024, p. 25). Défendre l'intégration africaine ne signifie pas l'abolition de la frontière comme une institution qui définit le périmètre d'un État, l'exercice d'une souveraineté inscrite dans l'espace. Mais il s'agit plutôt de rendre les frontières perméables, celles qui facilitent la circulation des personnes, des biens, des devises et des cultures.

Il semble que la défense de la souveraineté nationale doit être associée à l'idéal panafricaniste. « Si les Africains sont attachés au Panafricanisme par idéal, ils apparaissent également pointilleux quand à la protection et à la défense de leur nouvelle souveraineté, au nom de la prudence et du réalisme » (A.O. Ozambo, 2011, p. 17). L'union et la solidarité entre les Africains doivent être intimement liées à la mobilité transnationale au sein de l'Afrique. « Pourtant, près de la moitié des Africain·es (46 %) ont besoin d'un visa pour se rendre dans un pays du continent » (C. Cassarini, J P. Casssarino, A. Dauchy et D. Perrin, 2024, p. 23). Ce constat est un appel à une vision panafricaine de la gouvernance des États. Il est bien évident que le panafricanisme va de pair avec les pensées

souverainistes. De ce point de vue, réduire les migrations vers l'Europe pour promouvoir les migrations intra-africaines, c'est rendre concret les idéaux du panafricanisme : la libération coloniale et l'unité africaine. Le véritable panafricanisme « est une demande d'émancipation vis-à-vis de l'Occident » (C. Cassarini et al, 2024, p. 23). Il convient dès lors de retourner à l'idéal des pères des indépendances africaines. Après les indépendances, les dirigeants ont montré leur volonté de créer une véritable union africaine, en passant par l'intégration du continent. « Cette union avait sans doute pour but de faire de l'Afrique et des Africains une force unie, un bloc compact face aux autres puissances et aux anciens colons et mettre fin à la domination de l'Afrique qui avait prévalu jusque-là. » (A.O. Ozambo, 2011, p. 18). Bâtir l'unité du continent par la promotion de la mobilité transnationale, c'est effacer virtuellement les barrières créées par les anciens colons entre les Africains afin de réaliser une intégration socio-économique.

L'intégration socio-économique

Bâtir une Afrique unie et prospère repose sur la dynamique des migrations qui facilite l'intégration du continent. Une intégration dont l'objectif est de permettre aux pays d'accéder au développement et d'être maître de leur destin. Ainsi l'exploitation du potentiel des migrations peut aider au renforcement des économies de la plupart des pays. Or, le bilan des décennies passées montre que les crises économiques qui ont contribuées à la montée de la pauvreté relèvent d'une faible industrialisation et des politiques économiques inadéquates. La détérioration des économies a creusé les déficits budgétaires et a aggravé la dette. D'ailleurs, les politiques publiques d'austérité imposées par les structures financières internationales (FMI, Banque mondiale), ont créé un désastre dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures. Cette situation a détérioré davantage les réalités économiques et sociales du continent, notamment la dépendance vis-à-vis de l'Occident.

La prise de conscience du potentiel que représente les migrations peut contribuer au développement des infrastructures afin de promouvoir les échanges commerciaux entre les pays. Le commerce intra-africain est le plus faible au monde. « La carence en infrastructure occupe un facteur primordial dans l'explication dans cet état de fait » (M.S. N'Dao,2024, p. 4). En effet, le continent souffre d'un déficit d'infrastructures : routes, électricité, chemins de fer, ports aéroports. Si l'on inclut le commerce transfrontalier informel non enregistré, le niveau total des échanges intra-africains ne peut dépasser les 20%, ce qui demeure largement inférieur aux chiffres des autres continents. L'état défectueux des réseaux de transport réduit l'interconnectivité et le volume des échanges commerciaux. Cependant, pour accroître le commerce intra-africain, le développement des infrastructures est

essentiel pour la production des biens et la prestation de services à bas coûts qui soient compétitifs au niveau mondial.

L'amélioration des performances commerciales du continent implique l'intégration des marchés. Il s'agit du renforcement du commerce extérieur entre les pays africains. Pour réaliser cet objectif, il faut lever les obstacles, c'est-à-dire certains facteurs, à savoir : les procédures douanières restrictives et les obstacles administratifs. C'est pourquoi La Zone libre d'échange continentale africaine (ZLECAF) vise à éliminer progressivement les droits de douane applicables au commerce des marchandises. Il s'agit aussi de remédier à la situation selon laquelle les exportations intra-africaines sont souvent soumises à des droits de douane plus élevés que le reste du monde.

L'intégration du commerce extérieur intra-africain apparaît comme un levier de développement car le commerce est un outil de croissance économique. «En admettant que les marchés régionaux et l'intégration régionale constituent un tremplin de nature à favoriser l'intégration dans l'économie mondiale, il est estimé en outre que des dispositions spécifiques devront être prévues dans le cadre de ces interventions pour soutenir le développement du commerce intra-africain» (D. Njinkeu,2004, p. 50). De là, les migrations deviennent une ressource pour l'essor commercial. La libre circulation des personnes est une opportunité pour stimuler les échanges intra-africaines. Il y a un lien entre l'essor du commerce et le développement des industries, facteur d'emplois. Le potentiel des migrations peut résoudre les problèmes de compétences et garantir les emplois des populations. Comprendre les migrations comme des opportunités intégration socio-économique peut aider au changement des mentalités, et contribuer à l'épanouissement des États.

Conclusion

Penser aux conditions du renforcement de l'intégration africaine implique des solutions qui facilitent les migrations interafricaines. L'homme est par essence un être de migration car l'humanité s'est construite à partir des dynamiques migratoires. Le besoin de se déplacer est vital parce qu'il est associé au bien-être. Ce phénomène universel est motivé par des facteurs attractifs : les opportunités éducatives et les perspectives économiques favorables. Ainsi, en vue de la préservation de la dignité humaine et de la sécurité des pays d'accueil, la gestion des migrations est une nécessité. Déconstruire les préjugés fondés sur les ressentis des populations est une solution pour réduire les facteurs répulsifs des migrations. Les crises économiques des pays d'immigration sont à l'origine des passions xénophobes et des campagnes anti-migrants. Cependant, la gouvernance migratoire revient à rendre les migrations humaines et efficace.

L'encadrement des migrations permet d'améliorer la coopération entre les États. L'élaboration des politiques fondées sur des données exactes participe à la résolution des problèmes liés aux migrations. Une gouvernance commune des pays résout les crises et facilite des migrations sûres, légales et dignes.

Rendre accessible les conditions de mobilité des populations africaines apparaît comme un levier d'intégration. La mobilité transnationale est l'expression du panafricanisme. Comprendre l'histoire des frontières élaborées par la conquête coloniale favorise le processus d'intégration des peuples africains. La frontière ne doit pas être perçue comme une fermeture, mais plutôt comme institution qui facilite la circulation des personnes, des biens, des devises et des cultures. La prospérité économique du contient peut aussi reposer sur les dynamiques migratoires. Le potentiel des migrations est un facteur de développement. Il peut réduire la pauvreté en contribuant à la croissance économique. Cette croissance implique L'intégration des marchés qui renforce le commerce extérieur entre les États. Toutefois, il appert que l'actualité présente les migrations interafricaines comme un danger des campagnes anti-migrants. Alors, il importe d'harmoniser les politiques migratoires afin de maximiser le potentiel des migrations régulées, et de lutter contre les effets néfastes des migrations irrégulières.

Conflit d'intérêts : L'auteur a déclaré n'avoir aucun conflit d'intérêts.

Disponibilité des données : Toutes les données figurent dans le corps de l'article.

Déclaration de financement : L'auteur n'a bénéficié d'aucun financement pour cette recherche.

References:

1. Bamba N. Lambert, Igué O. John et Sylla Kalilou, 2014, *La jeunesse en Afrique de l'Ouest*, Paris, L'Harmattan.
2. Bertossi Christophe, El Ouassi Amal, Tardis Matthieu, 2021, « L'agenda de l'Union africaine sur les migrations : une alternative aux priorités européennes en Afrique ?, *Notes de l'Ifri, Paris, L'Ifri.*
3. Biagne Landing, *2025, Les nouveaux défis du panafricanisme, Paris L'Harmattan*.
4. Bonnet Michel, 2020, *Le temps existentiel en travers des mobilités*, Paris, L'Harmattan,,2020.
5. Cassarini Camille et al, 2024, « Des régimes de mobilité en Afrique : politiques, territorialités, usages et régionalisation », *Revue*

Européenne des Migrations Internationales vol. 40 –.N°4, pp. 13 – 34.
6. Charbit Yves, 2026, *Les politiques d'immigration contre les droits de l'homme 3*, Londres, ISTE.
7. Diapol Enda, 2007, *Les dynamiques transfrontalières en Afrique de l'Ouest*, Paris, Karthal.
8. Dumont Gérard-François, 2004, « les grands courants migratoires dans le monde au début du XXI[e] siècle », Paris, L'Harmattan, 2004, pp. 11-31.
9. Dumont Gérard-François, 2020, «Les migrations internationales et l'Afrique : des logiques Sud-Nord ou Sud-Sud ?, *Les Analyses de Population & Avenir*, pp. 1 – 14.
10. Ekoto Ekoto Julien Fils, 2024, *Frontières-panafricanisme-nationalisme*, Paris, L'Harmattan.
11. Geisser Vincent, 2023, « Tunisie, la chasse aux migrants subsahariens est ouverte », *Migrations et société*, N° 191, pp. 7-20.
12. Koné Issiaka, 2020, *Penser les enjeux du développement durable dans le monde contemporain*, Paris, L'Harmattan.
13. Louryan Stéphane, 2024, « Les migrations : une constante de l'histoire de l'humanité »,*Revue Médicale de Bruxelles, vol. 45 – 4, pp. 667-670.*
14. Mazzella Sylvie, 2022, «Mobilités africaines, d'étudiants étrangers à étudiants internationaux», *Enfances et jeunesses en migration*, pp. 335-349.
15. Ndao Mamadou Saidou, 2024, **«** Facteurs explicatifs de la faiblesse des flux commerciaux intra régionaux dans l'espace de la CEDEAO », *Revue Économie, Gestion et Société*, vol. 1, N°41, pp. 1-18.
16. Ozambo Anicet Oloa, 2011, *L'intégration africaine en question*, Paris, L'Harmattan.
17. Pérouse De Montclos Marc-Antoine, 1999, « Immigration et montée de la xénophobie en Afrique du Sud : le cas des Mozambicains et l'exemple du township d'Alexandra », *L'espace géographique*, N° 2, pp. 126 – 134.
18. Piché Victor, 2013, *Les théories de la migration*, Paris, Ined.